



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 03/04/2025

N° CHRONO DU COURRIER DÉPART : OM/2025D/374

Monsieur le Député,

A la suite de nos échanges respectifs concernant le coût de l'électricité en Polynésie française et aux préoccupations que vous avez exprimées, il nous semble essentiel d'ouvrir un cadre de concertation pour explorer les différentes options possibles.

Comme vous l'avez rappelé, d'une part, le statut de la Polynésie française en tant que territoire non interconnecté, le partage des compétences entre Gouvernement Polynésien et communes et d'autre part le caractère morcelé des archipels, entraîne un coût de production de l'électricité plus élevé que dans l'Hexagone. Cette situation suscite des interrogations sur les dispositifs en place et les solutions envisageables pour garantir aux Polynésiens un accès à une énergie à un tarif soutenable, tout en respectant le cadre institutionnel en vigueur.

Aussi, nous vous proposons la création d'un groupe de travail associant les services de l'Etat, le Gouvernement Polynésien, les élus locaux et les acteurs concernés afin d'étudier les différentes possibilités d'évolution du cadre actuel. Ce groupe de travail pourra :

- Analyser les modèles existants dans d'autres territoires ultramarins, notamment ceux ayant bénéficié de mécanismes de péréquation ou de conventions spécifiques avec l'Etat ;
- Evaluer les impacts budgétaires et économiques des différentes options envisageables en prenant en compte les spécificités de la Polynésie française ;
- Identifier des pistes d'adaptation du cadre réglementaire, en tenant compte des compétences propres à la Polynésie en matière d'énergie ;
- Favoriser la maîtrise de la demande d'énergie ;
- Favoriser le développement des énergies renouvelables, en articulation avec les engagements pris par le Président de la République lors de son déplacement en Polynésie et les financements déjà mobilisés dans ce cadre.

Monsieur Moreani FREBAULT
Député de la Polynésie française
ASSEMBLEE NATIONALE
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Nous sommes convaincus que ce travail collectif nous permettra de mieux appréhender les enjeux et d'identifier des solutions adaptées, dans un esprit de dialogue et de responsabilité partagée.

Nous vous proposons que nous en définissions ensemble les modalités de travail dans les prochaines semaines avec la Direction générale de l'énergie et du climat qui a d'ores et déjà travaillé sur Mayotte, Wallis et Futuna, Saint Barthélemy ou Saint-Martin et en associant la direction générale des Outre-mer. Ces directions restent, bien entendu, à votre disposition pour poursuivre ces échanges.

Dans cette attente, Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de nos salutations distinguées.



Manuel VALLS
Ministre d'État, Ministre des Outre-mer



Marc FERRACCI
Ministre de l'industrie et de l'énergie